



PLAN DES CONTRAINTES

Plan de la commune

7.2

- Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme le 28 septembre 2023
- Arrêt du projet le 7 juillet 2025
- Dossier soumis à enquête publique du 20 octobre au 19 novembre 2025
- Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 29 janvier 2026

ECHELLE :

1/5000

PHASE :

Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 29 janvier 2026 approuvant la révision du plan local d'urbanisme de la commune de La Forêt-le-Roi

Le Maire,

4bis rue Saint-Barthélemy - 91800 Chartres

courriel : contact@o-oya.fr

LEGENDE

- 
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique
- 
- Zones humides (SAGE Orge Yvette)
- 
- Marge de protection des lisières du massif forestier en dehors des sites urbains constitués (tracé indicatif)

